

● (1730)

Sommes-nous en faveur d'un règlement de ce genre? La réponse est «oui».

M. Foster: Je trouve intéressant que le ministre parle de taux fixe pour une période de cinq ans. Je lui signale que même au creux de la récession, en 1981-1982, alors que le taux d'inflation atteignait 12 p. 100, les taux d'intérêts sur les prêts accordés par la SCA étaient aux alentours de 16,75 p. 100. Les taux d'intérêts actuels de la SCA sont de l'ordre de 7 p. 100. Ils sont donc inférieurs à ce qu'ils étaient au creux de la récession.

Je voudrais que le ministre nous parle du financement par capital-actions, qu'il nous dise si le gouvernement présentera une mesure à cet effet ou s'il optera pour un décret du conseil. De quelle façon le ministre compte-t-il procéder au juste concernant le financement par capital-actions? Établira-t-il une mesure sur l'investissement agricole et en l'occurrence, présentera-t-il un projet de loi en ce sens en septembre? Je voudrais qu'il nous en parle puisque cette question figurait en première place dans l'étude effectuée par le comité permanent de l'agriculture concernant les coûts de la production agricole.

Le ministre a vivement contesté le mandat confié à la Société du crédit agricole sous le gouvernement précédent. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis trois ans et il n'a toujours pas modifié ce mandat. Le gouvernement a amorcé des démarches auprès des gouvernements provinciaux pour élargir le cadre d'action de la SCA qui pourrait consentir des prêts à 9 p. 100 d'intérêt, des démarches qui figurent dans le document sur la stratégie agricole, mais le ministre a refusé de préciser quand il s'occuperait à la fois des difficultés financières de cette société et de son nouveau mandat.

La conjoncture qui existait à la fin des années 70 et au début des années 80, alors que la valeur des terres augmentait à raison de 18 p. 100 par année, est fort différente de la situation que nous connaissons depuis deux ans et demie puisque que la valeur de ces terres a diminué de quelque 17 milliards de dollars au cours de cette période.

Je crois que le ministre aiderait la cause des agriculteurs canadiens s'il leur disait exactement quand il compte présenter une nouvelle politique concernant la Société du crédit agricole, une politique qui tiendra compte de la chute des prix des produits agricoles et du déclin de la valeur des terres.

M. Wise: Monsieur le président, je me demande si le député ne préconise pas le retour à une politique inflationniste. À écouter la première partie de son argumentation, je serais presque tenté de le croire.

M. Foster: Des taux d'intérêt réels.

M. Wise: Il devrait demander aux agriculteurs s'ils préféreraient les taux d'intérêt de 24 p. 100 de 1981-1982 à . . .

Améliorations agricoles et coopératives de commercialisation

M. Foster: Le taux d'intérêt à la SCA n'a jamais été de 24 p. 100.

M. Wise: . . . ceux de 1987 qui sont deux fois moins élevés. Je suis sûr qu'il trouvera la réponse à sa question.

Nous avons réduit les taux d'intérêt à six ou sept reprises depuis notre accession au pouvoir . . .

M. Foster: Pas les taux d'intérêt de la SCA.

M. Wise: Je sais que l'on réclame une augmentation des fonds dont dispose la Société du crédit agricole pour accorder des prêts. D'autre part, mon collègue devrait savoir, étant donné la diminution de la valeur des terres et les difficultés financières auxquelles se heurte l'agriculture canadienne à l'heure actuelle, moins de terres changent de mains, ce qui a eu pour effet de réduire considérablement la demande de fonds supplémentaires pour les prêts consentis par la SCA.

Je signale au député la diminution qui a eu lieu entre 1982 et 1984. Il constatera qu'à ce moment-là, la demande est passée de près de 400 ou 500 millions de dollars à environ 285 millions. Cette diminution s'est produite à ce moment-là. Le gouvernement a l'intention de continuer à soutenir la Société du crédit agricole. Il a l'intention de lui fournir les fonds nécessaires pour honorer ses obligations en matière de prêts.

À notre arrivée au pouvoir, le budget de fonctionnement du ministère et des programmes d'aide s'élevait à un milliard de dollars. Depuis que nous formons le gouvernement, près de 471 initiatives ont été offertes aux agriculteurs, pour un montant de plus de 6 milliards de dollars. Même si l'on compare le budget de la dernière année où le gouvernement précédent était au pouvoir, un milliard de dollars, nous payerons sans doute cette année 3,5 milliards ou peut-être même 4 milliards de dollars. Nous avons donc augmenté les dépenses du ministère de 350 à 400 p. 100.

Si l'on applique cette hausse à son budget familial, à son exploitation agricole et si, par nécessité, on a dû prélever 300 p. 100 de fonds supplémentaires pour les investir dans un autre secteur, on n'a tout simplement plus assez d'argent pour tout payer. Toutefois, il ne fait aucun doute—et cela doit être bien clair pour tous les Canadiens—que le gouvernement s'attaque à ces problèmes. Les mesures qu'il prend sont sans précédent dans l'histoire du pays. Nous offrirons l'aide nécessaire à la Société du crédit agricole pour lui permettre d'honorer ses obligations dans tout le pays.

M. Althouse: Monsieur le président, le ministre pourrait peut-être nous dire comment il justifie d'ajouter des droits d'utilisation qui, selon lui, s'élèvent à 0,5 p. 100, mais qui risquent d'être bien plus élevés, d'après moi. Étant donné le libellé actuel du projet de loi, il n'y a aucune limite.